



Assemblée Générale ordinaire du 15 MARS 2019

Compte Rendu

L'assemblée s'est tenue au L.E.D., Chemin du Leidt à Thionville, le 15 mars 2019 sur convocation et invitation de la présidente en date du 4 février 2019.

Début de séance à 20h00

L'assemblée est présidée par Christiane Debras, présidente de "Solidarité Enfants du Mandé" (SEM), elle est assistée du vice-président Nicolas Debras, de la secrétaire Josiane Bronner, du trésorier Patrick Leclère, du secrétaire et trésorier adjoint Georges Debras, des assesseurs Danièle et Marcel Schmit, ainsi que Christiane Leroy. Monsieur Aït Hamadouche, réviseur aux comptes, est présent.

nombre de personnes présentes : 30

A) La présidente Christiane Debras remercie les toutes les personnes présentes ce soir en leur grade et qualité :

- Les représentants de la municipalité : Monsieur Terver adjoint au maire de Thionville, Mmes Bertrand et Guichard, M. Clément, conseillers municipaux
- les représentants d'associations amies : Amnesty International, Jazzpote,
- les adhérents et amis, notamment ceux venus de loin : Belgique, Luxembourg
- les étudiants de l'IUT de Thionville-Yutz

La présidente Christiane Debras excuse l'absence de M. Cuny, maire de Thionville.

La présidente précise qu'il s'agit de la sixième Assemblée Générale ordinaire de l'association

Elle procède à quelques petits rappels concernant l'AG :

Article 9 des statuts :

L'Assemblée Générale de l'association est publique

Les membres à jour de leur cotisation disposent d'un droit de vote délibératif. Ne sont pris en compte que les votes des membres présents lors des réunions de l'Assemblée Générale. Le vote par procuration n'est pas prévu.

(Article 10 des statuts :

Les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des suffrages exprimés par les membres présents, disposant d'une voie délibérative (art 6). Ces décisions sont prises à main levée sauf si le Conseil d'Administration ou l'un des membres présents demande le vote secret.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

B) La présidente rappelle l'ordre du jour et précise qu'il n'y a pas de questions diverses.

Ordre du jour

- A- Rapport moral et d'activités pour l'année 2018.
- B - Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- C- Rapport du vérificateur aux comptes dans les conditions prévues à l'article 20 des statuts de l'association.
- D- Présentation des projets pour 2019.
- E- Présentation du budget prévisionnel pour 2019.
- F- Renouvellement du Conseil d'Administration
- G- Présentation du projet et des actions des étudiants de l'IUT Techniques de Commercialisation de Thionville-Yutz au bénéfice de l'association.

➤ **l'ordre du jour est adopté à l'unanimité**

La présidente précise également que :

- Chaque point sera soumis au vote, le vote se fera à main levée après une courte discussion, si nécessaire.
- Proposition de réserver les débats ou questions à l'issue des différents rapports. Ils porteront exclusivement sur les questions à l'ordre du jour.

Rappel : (Art.10 : Assemblée Générale : pouvoirs et conditions de vote)

"- Seules seront valables les résolutions prises en Assemblée Générale sur les points inscrits à l'ordre du jour par le Conseil d'Administration."

Réviser aux comptes

La présidente informe avoir sollicité Monsieur Morad Aït Hamadouche pour réviser les comptes de l'association.

" Son expérience professionnelle lui confère le niveau technique requis pour la compréhension de la lecture d'une comptabilité en rapport avec l'association. Il a eu la gentillesse d'accepter. Je vous demande donc d'approuver ce choix par vote."

➤ **La désignation de Monsieur Morad Aït Hamadouche comme réviser aux comptes est adoptée à l'unanimité.**

A) Rapport moral et d'activités de l'année 2018

La présidente rappelle les objectifs retenus pour l'année 2018 :

- 1- Faire connaître l'association par des opérations de communication.
- 2 - Alimenter financièrement le projet "Une nouvelle école pour Krikrou" qui a été inaugurée le 30 juin 2018
- 3- Préparer le financement du projet 2019 : "Une école pour Bedeya"
- 5 - Favoriser des partenariats entre les écoles de notre région et la région du Mandé (objectifs : découverte de l'autre, d'autres cultures, apprentissage de la différence et du respect, actions citoyennes...)

1- Bilan des actions de communication en 2018 :

- 20 journées de brocantes
- 22 journées d'emballage cadeaux chez Cultura et Maxi Toys
- 7 journées sur les berges de la Moselle
- 5 journées de marché de Noël (Thionville- Luxembourg)
- Réception au Kiwanis Club "Les trois Tours" pour recevoir un chèque et présenter les projets de l'association
- Partenariat avec un groupe d'étudiants en Techniques de commercialisation de l'IUT de Thionville /Yutz dans le cadre d'un projet tuteuré organisé au bénéfice de l'association : "**Olympiades pour le Mandé**" qui a concerné 275 enfants de la région de Thionville soit 14 classes , soit encore 5 écoles élémentaires et 2 collèges.
- Stand à la Foire aux livres d'Amnesty International à Thionville
- Stand au festival Jazzpote à Thionville
- Organisation d'un vide dressing en juin 2018
- Interventions au collège de Tucquegnieux et participation à la journée africaine
- Intervention à l'école "La Petite Saison" de Thionville
- Intervention à la maison de retraite Erckmann Chatrian de Terville
- Participation aux journées festives de la microcrèche Hola baby à Terville (Juin et décembre)
- Animation du site Internet (www.solidarite-enfants-mande.org) et de la page Facebook
- Actualisation du dossier de presse à destination des sponsors.
- Mise à jour du dépliant de présentation de l'association.
- Envoi de dossiers de presse et de demandes de subventions.
- 7 articles parus dans la presse locale au cours de l'année 2018.

2- La présidente énonce et commente les actions menées pour financer le projet 2018 :

- Collecte et vente d'objets de brocante, de jouets, vêtements,...offerts par les adhérents et amis
- Participation à 20 journées de vide-grenier
- Participation à Rives en fête à Thionville : 7 journées
- Participation au Marché de Noël Thionville : 2 jours
- Participation au Marché de Noël de Luxembourg : 2 jours
- Emballage cadeaux Noël, Fête des pères, Fête des mères : 22 journées
- Ventes via Internet

3- La présidente présente la contribution apportée par les partenaires :

- Conseil Régional Grand Est
- Etudiants de l'IUT de Thionville-Yutz (tombola, animation sportive)
- Kiwanis Club les Trois Tours Thionville
- Il Delizzio à Thionville
- Groupe Hola Baby Terville
- Lopera'tion 205 (raid humanitaire)
- Entreprise Tel et Com (Paris)
- CCAS de Thionville
- La Municipalité de Thionville : prêt de salles et impression de documents
- Dons de particuliers

La présidente présente les dons de création artisanales réalisés par :

- Atelier banal bois et fer – Terville (Nichoirs, mangeoires, hôtels à insectes et bougeoirs)
- Gig – Luxembourg (réalisations textiles)
- Marie Claude, Jeanne, Christine et Simone (réalisations de tricots)

Elle remercie également tous les bénévoles, les 56 adhérents et les sympathisants qui ont œuvré tout au long de l'année pour la réussite des projets de l'association.

4 - Interventions en milieu scolaire

En 2018, la présidente a animé des journées de sensibilisation dans les classes suivantes :

- Toutes les classes de 6ème du collège de Tucquegnieux
- La classe ULIS du collège la Milliaire à Thionville qui a un partenariat de longue date avec l'école fondamentale de Komanfara
- L'école élémentaire de la Petite Saison à Thionville

- En avril 2018, les étudiants en Techniques de Commercialisation de l'IUT de Thionville-Yutz ont animé une journée sportive et culturelle à destination des enfants de la région de Thionville intitulée "Olympiades pour le Mandé".

- Participation de 5 écoles et 2 collèges : 14 classes, 274 élèves.

La présidente décrit le succès rencontré auprès des écoles, des parents d'élèves et des enseignants qui auraient souhaité renouveler l'expérience en 2019.

La présidente explique la difficulté de maintenir des partenariats scolaires durables : la continuité des partenariats étant liée à l'implication des enseignants, il arrive qu'en changeant de classe les échanges cessent. C'est regrettable car au Mali il y a une forte demande.

Il sera procédé à une réflexion sur ce problème afin de redynamiser les partenariats

5 - Actions au Mali en 2018 : 2 salles de classe à Krikrou

- 1) Construction de l'école de Krikrou : 19 313 euros
- équipement en mobilier : 4800 euros
- matériel pédagogique : 1676 euros

25 789 euros

- début des travaux le 20 mai 2018
- fin des travaux le 13 juin 2018
- remise du mobilier 30 juin : 2018
- remise du matériel pédagogique : 6 octobre 2018 (rentrée scolaire)

Durant cette période il a été nécessaire de suivre les travaux de construction avec l'appui de notre partenaire au Mali (2AEFE). Les photos illustrant ces étapes ont vivement intéressé l'assemblée et ont suscité des commentaires valorisant l'action de l'association.

- **La présidente soumet le bilan des activités à l'approbation de l'assemblée : Approbation à main levée et à l'unanimité.**

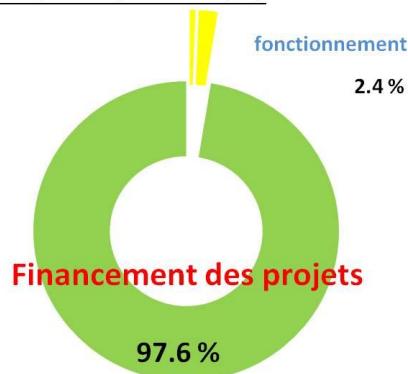
B) Bilan financier de l'année 2018

Le trésorier, Patrick Leclère, commente les différents tableaux du bilan financier:

REPARTITION DES RECETTES 2018



REPARTITION DES DEPENSES



Le trésorier met en exergue :

- la part prépondérante de l'autofinancement
- la modicité des frais de fonctionnement : 2,4 %. *A noter que les frais de déplacement et ceux d'hébergement du site internet bien que comptabilisés ne constituent pas une dépense car elles font l'objet de dons spécifiques. En réalité les dépenses de fonctionnement se chiffrent à moins de 1.2%.*
- la stabilité des recettes et dépenses depuis 2016 (date de l'entrée en fonction du trésorier)

C) Rapport du réviseur aux comptes

M. Aït Hamadouche, réviseur aux comptes, fait état de son examen de la comptabilité de l'association et du constat de bonne tenue de cette dernière en foi de quoi il a établi le rapport suivant :

RAPPORT DU REVISEUR AUX COMPTES

"Je soussigné, Morad AÏT HAMADOUCHE, domicilié à Thionville, atteste avoir effectué les vérifications et contrôles de la comptabilité de l'Association "Solidarité Enfants du Mandé (Mali)" en date du 6 mars 2018 au siège de l'association : 9, boucle des érables - 57100 Thionville.

A cette occasion, madame Debras, présidente, a mis à mon entière disposition tant les pièces justificatives des montants figurant dans le Grand livre journal, que le livre journal lui-même, tous documents bancaires, ainsi que le registre d'inscription des membres de l'association.

Mes investigations n'ont révélé aucune erreur ni omission, les soldes bancaires étant conformes aux inscriptions des dépenses et recettes du grand livre journal, la ventilation des montants dans les comptes s'avérant elle aussi exacte.

En foi de quoi, j'atteste que les comptes de l'exercice 2017 de l'association "Solidarité Enfants du Mandé" reflètent en tout point la situation exacte de cette association. Aussi, je recommande d'approuver les comptes consolidés qui vous ont été présentés et vous sont soumis aujourd'hui et de donner quitus à votre trésorier."

Etabli et signé à Thionville le 6 mars 2019

Morad AÏT HAMADOUCHE

La présidente a soumis le bilan financier, ainsi contrôlé, à l'approbation de l'assemblée qui a été unanime pour donner quitus au trésorier en approuvant le bilan financier.

D) Projet 2019 : une école pour Bedeya

La présidente a ensuite présenté le projet de l'association voté en C.A. pour l'année 2019 en rappelant que l'association partenaire à Bamako, 2AEFE présidée par Ténémakan Keita, a présenté plusieurs projets pour 2018. Parmi les argumentaires des projets proposés, le C.A a retenu celui qui correspond aux objectifs de S.E.M.

Le Conseil d'Administration, en conformité avec les statuts et objectifs de l'association, a retenu la demande de financement de deux salles de classe dans le village de Bedeya (Commune de Sobra), l'équipement en mobilier et matériel pédagogique. Cette école contribuera à une meilleure scolarisation de tous les enfants, en particulier des plus jeunes et des filles qui sont les plus impactés par l'éloignement actuel des écoles.

Extraits d'un compte rendu rédigé par la président de 2AEFE :

" Tout comme les autres villages de la commune rurale de Sobra, le village de Bedeya vit principalement de l'agriculture et de l'élevage. Certains pratiquent à côté des petites activités commerciales.

La majorité de la population est analphabète. C'est la raison pour laquelle elle a besoin de moyens sûrs pour une bonne éducation et une bonne alphabétisation afin que sur place on puisse apprendre à lire et à écrire. "

*"Le village de Bedeya dispose de trois petites salles de classes construites en banco depuis 2001 par la population. **Ces salles de classes se trouvent de nos jours en situation de délabrement avancé.** Elles abritent l'ensemble des six niveaux d'étude de l'enseignement primaire (de la 1ère à la 6è année). Après la sixième année, les élèves de Bedeya poursuivent leur formation dans l'un des villages suivants : Nana-Kenieba, Sandama ou Karamokola, distants chacun de plus de 8 kms de Bedeya."*

"L'impact des constructions de salles de classes est très visibles dans les villages car tous les parents sont désormais prêts à envoyer les enfants filles et garçons dans les nouvelles salles de classes pour apprendre. Ils sont tous contents des différentes interventions des amis français, SEM, dans les villages du Mandé. Les actions de SEM-2AEFE sont appréciées par les autorités en charge de l'Education comme l'Académie et le CAP de Kati tout comme le Sous-préfet et le Maire de Siby."

L'année 2018 a donc également été consacrée en partie à :

- Définir le projet Bedeya avec notre association partenaire au Mali
- Etablir des devis et les réviser, les mettre en adéquation avec nos possibilités financières.
- Définir le rôle de chacune des deux associations dans la mise en oeuvre du projet, son suivi et son financement.
- Etablir les étapes de construction et de financement.

La présidente souligne que les enseignants et représentants du comité de gestion scolaire souhaiteraient la construction de 3 salles de classe. Cette demande est justifiée car la présidente a constaté sur place l'état de délabrement des classes existantes et l'effectif important d'enfants en âge d'être scolarisés.

Elle explique que ce serait une trop lourde charge financière pour SEM même si la nécessité existe. Il faudrait alors compter sur un apport financier exceptionnel.

Budget nécessaire à la construction et l'équipement de deux salles de classe à Bedeya :

- Le devis de construction s'élève à 17 933 043 Francs CFA soit 27.339 euros.
 - SEM prend en charge 80 % du total : **21 644 euros**
 - 2AEFE prend en charge : 5696 euros (20% de total)
- Mobilier pour deux classes : 3 100 000 Francs CFA soit **4725 euros**
- Matériel pédagogique pour l'école : 1 099 000 soit **1675 euros**

Total projet Bedeya : 28 044 euros

La présidente espère que les actions prévues permettront de réunir les fonds nécessaires pour un début de construction au second semestre 2019.

E) Budget prévisionnel pour 2019

Ce budget prévisionnel, présenté par le trésorier adjoint, comporte des éléments connus et des estimations très prudentes. L'expérience des années antérieures montre que les activités devraient permettre un total de recettes plus élevé que celui prévu ici, autorisant la constitution d'une provision pour le projet 2020.

A la question posée par la présidente : " L'assemblée Générale donne-t-elle son accord pour la réalisation du projet "Une école pour Bedeya" et pour le budget prévisionnel qui l'accompagne ? ", l'assemblée a donné son approbation à l'unanimité.

F) Présentation du projet des étudiants de l'IUT au profit de l'association SEM

Dans le cadre de leur projet tuteuré, sept étudiants de 2nde année en techniques de commercialisation à l'IUT de Thionville-Yutz ont choisi de mener diverses actions afin de lever des fonds pour le projet 2019.

Ils ont présenté les actions passées, en cours et à venir à l'assemblée qui a approuvé et félicité les jeunes gens pour leur engagement.

G) Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Ainsi que le prévoient les statuts de l'association (III art.11) :

"L'association est administrée par un Conseil d'Administration comprenant entre 3 et 9 membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale....

Le Conseil d'Administration se renouvelle par tiers tous les trois ans à partir de la troisième année.

Les membres sortants sont rééligibles."

En 2019, un tiers des membres est renouvelable. Les membres sortants sont Christiane Debras, Patrick Leclère et Christiane Leroy.

Prénom Nom	Fonction
Christiane Debras*	Présidente
Nicolas Debras	Vice-Président
Patrick Leclère*	Trésorier
Josiane Bronner	secrétaire
Georges Debras	Trésorier adjoint et secrétaire adjoint
Danièle Schmit-Weis	Assesseur - responsable de l'antenne luxembourgeoise
Marcel Schmit	assesseur
Christiane Leroy*	assesseur

* membres sortants

➤ **Les trois membres sortants se représentent et sont réélus à l'unanimité.**

Evaluation des actions au 31 décembre 2018

La présidente évoque :

- L'engagement des membres et bénévoles qui montre combien l'association est dynamique.
- Les activités menées ont permis de collecter les fonds nécessaires pour construire et équiper l'école de Krikrou et de prévoir une provision pour notre projet 2019 : une école pour Bedeya.
- SEM attire la sympathie du public qui propose son aide ainsi que des contributions matérielles telles que dons d'objets pour les brocantes, propositions d'aide lors de nos manifestations, dons financiers.
- Les autorités locales nous invitent aux diverses manifestations culturelles : ce qui montre une implantation dans le tissu local.

Le mot de la fin pour la présidente :

" Notre déplacement au Mali en février 2019 nous a permis de constater que les 4 écoles déjà construites au Mali l'ont été à bon escient, qu'elles sont entretenues et bien utilisées.

En 6 années d'existence, notre association, dont les objectifs sont clairement orientés vers les enfants (instruction et l'hygiène) a prouvé son sérieux et son dynamisme. L'aboutissement des divers projets en est la preuve.

Nous comptons sur l'engagement et l'investissement de tous nos membres et sympathisants pour mener à bien nos projets 2019. Nous espérons que notre expérience, notre rigueur et notre notoriété grandissantes interpellent des mécènes et sponsors afin de nous permettre de réaliser les projets ambitieux que nous souhaitons réaliser dans les années à venir."

Fin de l'Assemblée Générale : 21h30

Christiane Debras, Présidente

Josiane Bronner, secrétaire

